

Le *Tréport* Magazine

N°175 - Janvier Février 2018



Unis pour défendre le train

TréporTraits du 1^{er} au 4 février

L'église en travaux pour cinq mois



Nos métiers subliment votre image

IMPRIMERIE



WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



TEXTILE



CADEAUX D'ENTREPRISE



SIGNALÉTIQUE



ÉVÈNEMENTIEL



IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé
02 32 14 07 54

contact@ic4.fr



GAMACHES

ZI - Route de Paris
03 22 30 00 97

IC4 FORGES LES EAUX

ZI
02 32 89 04 70



“Nous avons été écoutés”

Le 10 janvier, j'ai été invité à rencontrer Nicolas Hulot en compagnie, entre autres, de Sébastien Jumel, député, pour évoquer le projet de parc éolien en face de notre cité.

Comme il l'avait fait la veille avec des élus de la Somme, le Ministre a pris le temps d'étudier le dossier. Il nous a consacré plus d'une heure trente et j'ai le sentiment qu'il s'est montré très à l'écoute.

Il a reconnu que nos arguments destinés à nous opposer à ce projet étaient fondés. Il est clair qu'il hérite d'un dossier qu'il n'a pas choisi, dont il n'a pas déterminé les termes et que son but est aujourd'hui de trouver une «porte de sortie».

Nous comprenons qu'il se trouve dans une position délicate. Mettre un terme à ce projet imposerait à l'État de verser à Engie de très lourdes compensations financières et créerait un précédent; Donner le feu vert reviendrait à nier les réalités du terrain et aurait de lourdes conséquences, surtout sur la filière de la pêche.

Le Ministre a été d'accord pour reconnaître que la concertation préalable au projet n'en avait pas vraiment été une, comme l'avait d'ailleurs souligné le président de la commission du débat public au terme de la procédure. Je l'ai invité à venir au Tréport pour rencontrer les pêcheurs et il ne s'est pas dit hostile à cette idée.

L'issue de ce projet reste incertaine, mais je suis pour ma part déterminé à continuer à m'y opposer, dans l'intérêt de nos pêcheurs, de notre population de notre territoire.

Laurent Jacques,
Maire

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, aides ménagères, suivi du RSA).

Ce service est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (fermé le vendredi) Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h .

02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray

Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 LE TRÉPORT

Impression : Imprimerie IC4 Dieppe

Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00

Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 LE TRÉPORT

mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



En pratique

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures
sportives) sur rendez-vous

Philippe VERMEERSCH,
(culture, médiathèque, fêtes
et cérémonies) sur rendez-vous

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et
familles) sur rendez-vous

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché,
camping) sur rendez-vous

Florence CAILLEUX,
(logement, affaires sociales, RSA,
famille) le mardi de 14h à 17h et sur
rendez-vous

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie,
pompiers) sur rendez-vous

Christine LAVACRY
(santé, centre social, citoyenneté) sur
rendez-vous

Rachid CHELBI
(développement économique, voirie)
sur rendez-vous.

Marc LAVOINE
(urbanisme, bâtiments communaux,
cimetière) sur rendez-vous.

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

La Poste :
02 35 50 53 90

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques de
Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon - 76260
Eu
02 35 50 40 60

CAF :
25 avenue des
Canadiens
0 820 257 610

Société des Eaux de
Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai - 76200
Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École maternelle
Pierre Brossolette :
02 35 86 19 46

École élémentaire
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel
Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la mé-
diathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

Déchetteries

Les déchetteries de la communauté
de communes des Villes Sœurs (Le
Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent
les déchets verts, les encombrants, les
cartons, les gravats, les ferrailles, les
déchets d'équipements électriques et
électroniques et les déchets ménagers
spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de
contacter la C CVS au 02 27 28 20 87

La déchetterie du Tréport est ouverte
selon le planning suivant :

Du 15 octobre au 14 avril :

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50;
le mardi et jeudi de 14 h à 16 h 50 ainsi
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Du 15 avril au 14 octobre :

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50;
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 50, ainsi
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

État civil

Naissances

Marlone Didisse
Maëlys Kesteloot Vlieghe
Taylor Theron
Niyah Foire
Maël Morainville
Louane Guillerme
Noé Brocart
Théa Yvon

*La liste des nouveaux nés
est publiée en fonction des
renseignements communiqués par
les mairies des lieux de naissance.*

Décès

Jules Goncalves
Steeve Dumont
Julie Villefroy
Marie Bocquet née Comtesse
René Joseph
Patrick Jovelin
Mauricette Couillet née Hiron
Odette Legrand
Adeline Aublé
Marie-France Lefebvre née Wayer
André Mopin
Guy Dubot
Stéphane Toillier
Irène Hagnéré née Leprêtre
Maurice Pays
Ilter Cacciali



Attention au démarchage

Des personnes sans scrupule dé-
marchent actuellement, soit physique-
ment soit par téléphone, et vous pro-
posent des diagnostics énergétiques ou
d'autres prestations, parfois à titre gra-
tuit. Elles vous indiquent que cette pres-
tation est obligatoire et se réclament
parfois de la mairie.

Soyez vigilants. Aucune entreprise ne
peut se prévaloir de la recommandation
de la mairie. Il s'agit le plus souvent de
tentatives d'arnaques.

Soirée coquilles

L'association des anciens sapeurs-pompiers organise sa traditionnelle soirée coquilles le 10 février. Il est possible de réserver dès maintenant en appelant le 07 80 56 83 73. La participation est de 25 euros par personne (12 euros pour les moins de 12 ans).

La soirée sera animée par le groupe Version Originale et se déroulera salle Reggiani. La réservation est obligatoire, aucune inscription sur place.

Salon du chocolat



Après le succès de l'an dernier, Bruno Rouly est de retour avec son salon du chocolat. Il se déroulera cette fois sur 4 jours à la salle Reggiani.

Les exposants vous attendent jeudi 22 février de 17 h 30 à 20 h, vendredi 23 février de 10 h à 20 h, samedi 24 février de 10 h à 20 h et dimanche 25 février de 10 h à 18 h 30.

Le prix de l'entrée est de 4 euros.

Macarons de stationnement

Les macarons de stationnement sont en vente en mairie au service à la population.

Le macaron est vendu au prix de 20 € pour l'année. Il permet de stationner sur le parc payant (dans les Cordiers et esplanade Aragon pour les habitants des Cordiers; sur tout le parc payant hors Cordiers pour les habitants des autres quartiers). Il est réservé aux Tréportais.

Pour l'acquérir, il vous suffit de présenter votre carte grise et un justificatif de domicile.

Les employés de commerces tréportais peuvent aussi l'acquérir sur présentation de leur bulletin de paye avec l'adresse de leur lieu de travail.

TréporTraits du 1er au 4 février



La 5^e édition du festival de la chanson française TréporTraits aura lieu du 1^{er} au 4 février.

Au programme :

Le 1^{er} février à 19 h 30 salle Reggiani «La Goutte» suivi de «Lenine Renaud».

Le 2 février à 19 h au Théâtre du Château d'Eu, «Adélyls», suivie de «Peau Neuve.»

Le 3 février à 9 h 30, 10 h 30 et 11 h 30 au centre aquatique O2 Falaises, «La tête dans l'eau» pour les enfants de 6 mois à 8 ans (gratuit).

Le 3 février à 15 h 30 au Forum de la plage Parité mon Q (gratuit).

Le 3 février à 20 h salle Reggiani, «Rue Leprest», suivi de «L'empire de Papier.»

Le 4 février à 15 h à la salle de spectacle de Criel-sur-Mer «La mauvaise réputation».

Sauf mention contraire, le prix de l'entrée est de 12 € en tarif plein et de 8 € en tarif réduit. Possibilité d'un pass'spectacles. Renseignements en mairie au 02 35 50 55 31/35.

Bientôt la Chat Valentin !

2^e Chat Valentin à l'Atelier du chat Marin, chez Fontaine de la Mare.

Avec les galets-chats peints par Martine-Adèle et Colette K, les assemblages félines de Florence M et les tableaux de Francine Deslandes dans le cadre d'une organisation en partenariat avec le Club 76 et l'École du chat libre de Mers-les-Bains.

En avant-première : «Les Haïkus dessinés du chat Marin», par Fontaine de la Mare, à paraître en 2018.

Ouverture : les week-ends des 10-11, 17-18 et 24-25 février, de 11 h à 12 h et de 15 h à 18 h.



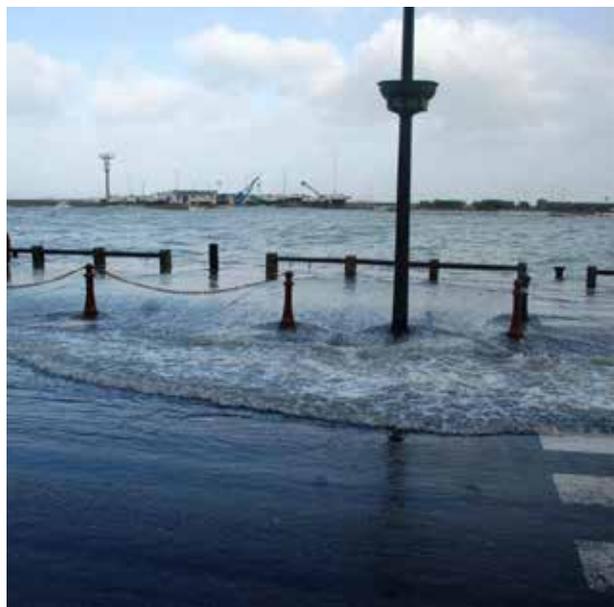
L'accueil aux services techniques

Une réorganisation des services a récemment permis de mettre en place un accueil téléphonique aux services techniques municipaux en plus de l'accueil physique.

Si vous souhaitez joindre les services techniques, vous pouvez vous rendre avenue des canadiens ou appeler le 02 35 50 55 25 du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

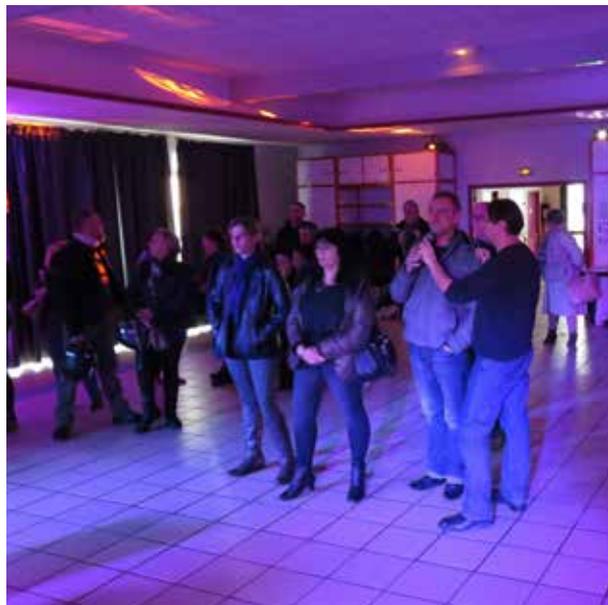
Vie municipale

C'est vite dit...



Les effets conjugués de la tempête Éléonor et de forts coefficients de marée ont entraîné quelques débordements sur le port.

Beaucoup de vent et de houle, mais les baigneurs étaient au rendez-vous du dernier bain de l'année organisé par Joa Casino le 31 décembre.



Grâce à Pierre-Alain Quenet, qui a spontanément et bénévolement fourni le matériel approprié, les Tréportais ont rendu hommage à Johnny, en chantant lors d'un karaoké



Stationnement payant : Ce qui change

Jusqu'alors, lorsqu'un automobiliste omettait de régler le stationnement payant, il s'exposait à une amende d'un montant de 17 euros.

Dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique, une dépenalisation a été prévue pour ce type de fait. Cela signifie que l'automobiliste va désormais devoir s'acquitter d'un «forfait post stationnement».

Pour le conducteur, cela ne change pas grand chose, si ce n'est le montant de la somme due qui, au Tréport, est désormais de 20 euros.

Mais cette loi a d'autres conséquences : certains parcs de stationnement doivent obligatoirement être équipés de barrières.

La Ville du Tréport avait fait le choix de les ôter pour des raisons pratiques il y a quelques années, mais elle doit aujourd'hui en installer de nouvelles. Cela concerne le parking souterrain du Forum, ainsi que les parcs aériens et souterrains du funiculaire.

Il a été décidé de retenir un système équipé d'un lecteur de plaques minéralogiques. La plaque est scannée à l'entrée du parking. Pour sortir, il convient d'aller taper son numéro sur un horodateur puis de payer.

Ce système permet aux personnes titulaires d'un badge annuel d'être reconnus automatiquement. Ainsi, ils n'ont pas à passer par l'horodateur. La plaque est scannée à l'entrée et reconnue à la sortie.

En résumé

Pour les détenteurs d'un macaron de stationnement, il y a un seul changement : il leur faudra respecter un temps d'arrêt devant les barrières d'entrée et de sortie des parcs souterrain du Forum, aérien et souterrain du funiculaire, pour que la plaque d'immatriculation soit scannée.

Ce macaron est réservé aux Tréportais et employés de commerces du Tréport. Il est délivré en mairie, sur justificatif, au prix de 20 euros pour une année.

Pour les autres lieux de stationnement payant (le long de la chaussée, ainsi que place de la Poissonnerie et place de la Batterie), le système actuel est maintenu. Les titulaires de badge de la couleur appropriée peuvent s'y garer et ceux qui ne détiennent pas le badge payent leur stationnement en arrivant.

Attention : le forfait de 20 euros concerne les automobilistes n'ayant pas payé le stationnement. Ceux ayant dépassé le temps feront l'objet d'un forfait minoré. Les voitures garées en stationnement gênant (trottoir, ligne blanche, sortie de garage, piste cyclable...) risquent toujours une amende de 135 euros.



Rythmes scolaires : Votre avis est attendu

Au début de l'été dernier, le gouvernement a autorisé les communes à revenir à la semaine scolaire de 4 jours.

Plutôt que d'agir dans la précipitation, la municipalité du Tréport a décidé de maintenir les 4,5 jours de cours ainsi que les accueils courts et longs au terme de la classe. L'objectif

était de réaliser une enquête auprès des familles pour réaliser ensuite les ajustements attendus.

Cette enquête vient tout juste d'être lancée. Chaque enfant scolarisé au Tréport, en maternelle comme en primaire, a reçu un questionnaire. S'il ne vous l'a pas encore transmis, demandez à votre enfant s'il ne l'a pas

laissé dans son cartable. Vous pouvez également, si nécessaire, vous procurer ce questionnaire auprès des animateurs des accueils de loisirs avant de le retourner auprès de l'enseignant de votre enfant.

Votre réponse est importante. Elle permettra de mieux connaître vos attentes et de les prendre en compte.

La salle Reggiani affichait complet pour la cérémonie de présentation des vœux de la municipalité. Cette rencontre était l'occasion pour chacun de découvrir les projets communaux pour l'année qui débute.

Des projets ambitieux pour 2018

Il y avait foule pour la cérémonie des vœux de la municipalité le 5 janvier salle Reggiani. Près de 700 personnes se sont retrouvées pour écouter Laurent Jacques leur souhaiter une bonne année et surtout pour brosser en images et vidéo la rétrospective 2017 avant d'évoquer les projets des mois à venir.

Emménagement dans la mairie rénovée, réfection des vestiaires du gymnase Léo Lagrange, rénovation de la toiture de l'école de musique, aménagement de la voirie de la zone Sainte-Croix, viabilisation de 10 parcelles vendues pour la construction de pavillons, aménagement d'une «zone 30» au lotissement Les Acacias, installation de conteneurs de tri enterrés, réfection du parcours sportif, aménagement d'une sente de promenade sur la falaise étaient au programme l'an dernier. La fin de l'année 2017 a aussi été marquée par le début des travaux de l'avenue Paul Paray. «Ce chantier entraîne bien des désagréments, mais il était nécessaire», a indiqué le Maire avant d'évoquer les projets.

«Nous inaugurerons au printemps «l'esplanade des Maires» près de la gare haute du funiculaire. Nous rendrons ainsi hommage à Louis Boisson ainsi qu'à Jean Garraud et Alain Longuent, les deux amis de toujours. Nous penserons aussi à Bruno Garraud qui a fait connaître

l'histoire de notre ville», a indiqué le 1^{er} magistrat.

La promenade en bois qui va de l'OTSI à la rose des vents est en fin de vie. Elle sera entièrement refaite en fin d'année. La halte-garderie «Le Petit Navire» va déménager pour s'installer dans des locaux bien plus fonctionnels qui seront aménagés avenue des canadiens dans l'ancienne structure de Pôle Emploi.

La municipalité réfléchit également à une refonte complète des esplanades haute et basse de la plage pour donner à ce secteur un nouvel attrait tant pour les touristes que pour les Tréportais. «Ces projets pourront être financés en partie par des emprunts. La situation financière de la Ville est très

Une bonne gestion



saine. Les économies réalisées vont même nous permettre de baisser de 200 000 euros les impôts cette année. Ce sont les ménages Tréportais qui vont en profiter», a précisé Laurent Jacques.

«La bonne gestion municipale appliquée depuis des années va nous permettre de mener à bien ces dossiers, mais nos projets sont trop souvent mis à mal par le gouvernement dont les décisions se traduisent par une mise sous tutelle des communes. Baisse des dotations, suppression des contrats aidés et de la taxe d'habitation, le tout sans dialogue, voire sans préavis... Cela nous oblige à naviguer à vue alors que le bon sens nous impose de prévoir», a regretté Laurent Jacques.



Les sportifs à l'honneur

Comme chaque année, la cérémonie de présentation des vœux était accompagnée d'une mise à l'honneur des sportifs Tréportais ou membres des clubs de la ville. C'était l'occasion pour Nathalie Vasseur de rendre hommage «*au monde associatif et à tous les bénévoles qui agissent sans relâche. Leur action est un élément déterminant dans la création du lien entre les individus, un moyen de lutte contre l'indifférence et la solitude*».

Elle invitait alors quatre sportifs à monter sur scène. Marine Liévrouw est récemment revenue d'Allemagne porteuse de deux titres de championne du monde de full contact en light et en full. En mars prochain, elle disputera la ceinture mondiale.

Marie Coupel est devenue vice-championne du monde de bridge par équipe à Lyon il y a quelques mois. Elle entend bien décrocher en 2018 le titre suprême et s'en volera pour cela vers la Chine.

Samuel Giffard, le benjamin de cette promotion, n'a que 12 ans et pourtant cela fait 8 ans qu'il pratique la pétanque. Il est aujourd'hui champion de France en triplette chez les minimes et espère intégrer l'équipe de France.



Laurent Clément a retrouvé le chemin de la compétition il y a peu. Professeur de karaté, il a accompagné ses élèves à la coupe d'Europe et il n'avait pas l'intention de faire de la figuration : il est parvenu à monter sur la première marche du podium.

Ces quatre sportifs ont ensuite remis cadeaux et trophées à 70 sportifs désignés par leurs clubs pour leurs bons résultats cette année.

Des vœux échangés

Au début de chaque année, les élus municipaux et les employés de la ville et du CCAS se retrouvent pour une cérémonie d'échange des vœux.

Christine Ruelloux, directrice générale des services, a présenté ses vœux au nom du personnel. Elle a rappelé à ses collègues les actions à caractère social mises en place par

la municipalité en soulignant qu'elles ne sont pas accordées dans toutes les collectivités, mais elle n'a pas omis de rappeler aussi aux élus qu'ils pouvaient compter sur des agents engagés au service de la population.

Nathalie Vasseur, au nom des élus, dressait la liste des travaux qui seront engagés en 2018 et soulignait la

nécessaire implication de chacun. Au terme de cette rencontre, plusieurs agents recevaient une médaille du travail ou étaient mis à l'honneur suite à leur récent départ en retraite.

Les récipiendaires

Ont reçu la médaille d'argent pour 20 années d'activité : Virginie Duchaussoy, Stéphane Fréneau, Séverine Gourlin, Virginie Bric.

Médaille de vermeil pour 30 années : Jean-Pierre Boimare, Pascal Ginfroy.

Médaille d'or pour 35 années : Martine Boukhari, Violette Zedde, Christine Pois (CCAS), Carole Bioux (CCAS).

Ont fait valoir leurs droits à la retraite : François Boucher, Odette Quesnel, Moïse Poussin, Bernard Élie, Marie-Pierre Vandesteene, Angélique Quint.



La tournée du Père Noël

Comme chaque année, le Père Noël a entrepris une grande tournée à travers les différentes structures du Tréport.

Voici en images un petit résumé de son périple.



1 - Avec la complicité de l'association des anciens pompiers du Tréport et de la municipalité, le Père Noël est arrivé le 24 décembre place de la Poissonnerie pour aller à la rencontre des enfants.

2 - Le CCAS et la Ville ont invité tous les aînés à assister à un spectacle et à partager un goûter. Quelques jours plus tôt, un colis était remis aux personnes de plus de 65 ans.

3 - Le COS (Comité des Œuvres Sociales) qui regroupe tous les agents municipaux, a organisé comme chaque année un après-midi à l'approche de Noël avec un spectacle, une distribution de jouets et un goûter.

4, 5 et 6 - Cette année, ce sont le Comité des Œuvres Sociales et Union des Associations Sportives Tréportaises qui ont assuré l'organisation du marché de Noël.

7 - Les pensionnaires de la maison de retraite ne sont pas oubliés en cette période. Les élus et le comité des Anciennes et Anciens leur ont rendu visite pour les saluer et leur offrir quelques gourmandises.

8 et 9 - Noël revêt un caractère particulier dans les écoles. À la maternelle Brossolette et à la maternelle Bréart, le Père Noël a pris le temps de rencontrer chaque élève et de lui remettre des livres de la part de la Ville.





Les travaux de l'église ont débuté

Il faudra cinq mois à deux entreprises pour sécuriser toutes les baies de l'église Saint-Jacques et rénover un vitrail.

Depuis le début de l'année, l'église Saint-Jacques est entièrement fermée au public. Il en sera ainsi jusqu'au début du mois de juin.

La Ville entreprend des travaux d'entrevue sur ce bâtiment malmené par le temps.

La société Lanfry, spécialisée dans la maçonnerie des ouvrages d'art, y réalise la sécurisation de toutes les baies. Les maçonneries qui entourent chaque vitrail ont souffert au

fil du temps. L'étanchéité n'est plus assurée et, à certains endroits, des morceaux menacent de se détacher. Il était donc temps d'intervenir.

La Ville en profite pour faire rénover un vitrail par l'entreprise normande «Vitraux d'art». L'objectif sera, par la suite, de faire rénover un vitrail chaque année ou un peu plus si les finances le permettent.

Le montant total des travaux engagés cette année est de 155 000 euros



hors taxes. Cela comprend le travail lui-même, mais aussi l'installation complète d'un chantier délicat.

Il aura fallu près de deux semaines pour sécuriser les lieux et installer les échafaudages. Pour éviter tout incident, les statues sont recouvertes de plastiques et placées sous caisse. Tout le mobilier est soigneusement protégé et des échafaudages jalonnent l'édifice, ce qui le rend totalement inaccessible au public pour des raisons de sécurité.



La statue de la Vierge déplacée

Depuis 1860, une statue de la Vierge trônait sur la façade d'une maison à l'angle des rue Brasseur et Dautre-sire dans les Cordiers. Cette statue avait été offerte à l'Église par la veuve Boyard, dont le mari a probablement péri en mer.

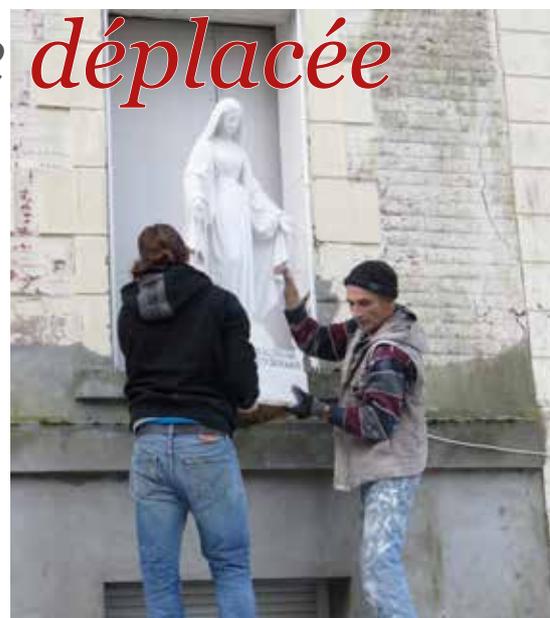
Le 29 avril de cette année-là, l'abbé Vincheneux avait procédé à la bénédiction de cette statue qui se trouvait alors au rez-de-chaussée de la construction.

Juste à côté, se trouvait une petite épicerie. Lorsque ce commerce a été agrandi, la Vierge a pris de la hauteur et a été hissée au 1er étage, endroit qu'elle n'a quitté que quelques mois,

le temps de profiter d'une petite restauration.

Fin 2017, après avoir entamé des travaux de restauration, le propriétaire a fait savoir à la Ville qu'il n'était pas en mesure de conserver cette statue. L'objet ne faisant l'objet d'aucun classement, le propriétaire pouvait en disposer à sa guise. Il a choisi d'en faire don à l'association des Enfants du Vieux Tréport.

«Il nous faut la mettre en scène, trouver des objets à lui associer», indique Charles Coquet, bénévole du musée qui connaît bien cette statue, et pour cause : c'est son arrière-grand-mère



qui tenait l'épicerie de la rue Brasseur.



La course aux élections

Les élus ont découvert le jeu en compagnie de son auteur.

Même si Noël est passé, il y a sans doute encore une occasion de faire (ou de se faire) un petit cadeau. Le jeu «Mairyville» est tout indiqué pour les familles. Les enfants qui l'ont testé lors de sa présentation à la médiathèque) à la mi-décembre l'ont tout de suite approuvé pour le plus grand plaisir de son concepteur, Nicolas Mariani.

Cet Abbevillois sillonne les communes pour présenter ce jeu de société inédit. Assistant d'éducation dans l'Éducation Nationale, il a constaté à plusieurs reprises que les jeunes ne s'intéressaient pas beaucoup aux élections faute de connaissances dans ce domaine. C'est ainsi qu'a germé dans son esprit l'idée de concevoir un jeu distrayant et pédagogique sur ce thème.

L'échelon municipal, celui le plus proche du public, s'est naturellement imposé. Le but du jeu pour chaque concurrent est de parvenir à être élu, en faisant campagne, en

respectant les règles et même en bénéficiant des écarts de conduite de ses adversaires. Il a fallu quatre années entre le début du projet et sa commercialisation. Nicolas Mariani a tenu à présenter un produit de qualité, entièrement réalisé en France et financé pour moitié sur ses propres deniers et pour moitié par des commerçants partenaires qu'il a pu remercier en plaçant des encarts dans le jeu.

Tout le monde peut participer, dès l'âge de 8 ans et les plus grands pourraient bien se prendre au jeu très vite. Si le succès est au rendez-vous, Nicolas Mariani envisage une suite : «jouer» à gérer la commune.

Mairyville est disponible au prix de 25 € chez plusieurs petits commerçants sélectionnés par l'auteur du jeu. Il peut également être découvert au sein de la médiathèque qui en a fait l'acquisition.

Recherches historiques au collège



Les collégiens s'intéressent souvent au thème de la 2^{de} guerre mondiale comme ici, en 2015.

Une professeure d'histoire du collège Rachel Salmona entreprend de travailler à la rentrée 2018 sur le thème «Le Tréport durant la 2^{de} guerre mondiale» avec ses élèves des classes de 3^e. Pour préparer son intervention, elle recherche tous les témoignages de personnes ayant vécu cette époque ou disposant de documents (photos, documents authentiques...).

Si vous êtes dans ce cas, vous êtes invités à contacter M^{me} Fléchelle au collège Rachel Salmona ou M^{me} Gourlin en mairie du Tréport. Si vous le souhaitez, vos documents pourront être scannés et vous être restitués aussitôt. Le travail des élèves sera orienté selon 4 axes : l'occupation, la vie quotidienne, la résistance, la libération et sortie de la guerre. Toute intervention des Tréportais sera la bienvenue.

Unis pour défendre le train

Le 21 décembre, de nombreux élus ont pris part à une action pour défendre la ligne SNCF Abbeville - Le Tréport. Ils étaient entourés de plusieurs centaines d'habitants.

«Je n'ai jamais vu autant de monde à la gare !». Cette exclamation a été entendue à de nombreuses reprises le 21 décembre dernier. Ce jour-là, à l'initiative de Sébastien Jumel, député, une action d'envergure a été menée pour s'opposer à l'annonce par la SNCF de la fermeture de la ligne Le Tréport - Abbeville.

Pour l'occasion, le député communiste a été rejoint par Emmanuel Maquet, son homologue LR et le médiatique insoumis François Ruffin. De nombreux maires du secteur ont également pris part à cette action, preuve que l'intérêt public peut



L'infatigable Max Guillochin, du comité de défense, entouré des élus.

transcender les frontières politiques. Défendre le train n'est ni de gauche, ni de droite, cela relève tout simplement du bon sens.

«Des études montrent déjà que nous avons ici des problèmes de mobilité. Il n'est donc pas raisonnable de fer-

mer cette ligne», assurait Emmanuel Maquet. François Ruffin note pour sa part que «la SNCF a tout misé sur les grandes lignes, sur le TGV et voudrait mettre sur ces petites lignes des cars plus polluants et moins confortables que le train. On ne peut pas laisser faire ça». Selon Sébastien Jumel, «ce type de ligne est celui de la France qui travaille, se lève tôt et a besoin du train pour se déplacer». Quant à Laurent Jacques, il n'oublie pas de dénoncer la forme de la décision : «sans concertation, brutale, en catimini lors d'une réunion».



La foule pour défendre la ligne Le Tréport - Abbeville.

La Région Hauts-de-France a d'ores et déjà accepté de financer les travaux de remise en état de la ligne à hauteur de 50 %. Chacun s'accorde à saluer ce geste, mais face à la machine SNCF, cela ne suffit pas. Cette dernière s'est bornée depuis des années à ne pas entretenir ni la ligne, ni la gare, à ne pas la rendre attractive par des horaires adaptés et à l'exclusion de la plupart des offres promotionnelles. Elle a délibérément laissé mourir cette ligne à petit feu avant d'en publier l'acte de décès. Les usagers ont prouvé ce 21 décembre qu'ils étaient prêts à aller loin pour la ressusciter.



Un projet de livre sur le Kahl-Burg

L'association Le Mur de la Manche envisage d'éditer un livre consacré au Kahl Burg. Pour le rendre le plus attractif possible, les bénévoles sont à la recherche de tous les documents (notamment des photos) et témoignages qui pourraient l'illustrer.

Les documents seront scannés et rendus dans les plus brefs délais à leurs propriétaires.

Merci de contacter Didier Morainville au 06 81 07 22 95.

Élus communistes et républicains

Madame, Monsieur,

Lors de la cérémonie des vœux à la population, nous avons récompensé nos sportifs méritants. Ils sont nombreux, font la fierté des associations et aussi celle du Tréport.

À l'heure où l'État se désengage financièrement des aides attribuées aux collectivités territoriales, c'est aussi le monde associatif qui va en souffrir. Nous devons ensemble résister à ces mauvais coups dans l'intérêt de tous en restant fidèles à nos orientations politiques.

Notre ville bénéficie d'un tissu associatif riche de plus de 70 associations. L'action de ses bénévoles est un élément déterminant dans la création du lien entre les individus, les citoyens et un moyen de lutte contre l'indifférence et la solitude. Leurs activités créent un tissu social indispensable.

Nos associations organisent au quotidien de très beaux événements sportifs, culturels ou autres. Cela constitue aussi un attrait touristique pour notre cité comme la 4^e édition du «Tréport jet événement» prévue les 27, 28 et 29 Avril.

Nathalie Vasseur, pour le groupe

Élus socialistes et républicains

Madame, Monsieur,

Au nom de tous les membres du groupe des élus socialistes et républicains, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2018.

Je vous rappelle que chacun d'entre nous est à votre disposition pour faire part de vos problèmes, réclamations ou satisfactions.

Pour mémoire : Frédérique CHERUBIN, Philippe POUSSIER, Jean-Luc VINCENT, Jean-François CORDESSE, Chantal MOREL, Christophe DUCHAUSSOY, Véronique FLANDRE, Anne Marie TREPE, Sylvie HELOIR, Michel BILON, Roselyne ROUSSEL et bien sûr moi-même.

Jean-Jacques Louvel, pour le groupe

Rassemblement Bleu Marine

Le groupe «Rassemblement Bleu Marine» n'a pas fait usage de son droit de tribune dans cette édition du journal municipal.



Le Maitron accueille Alain Longuent

La fiche biographique d'Alain Longuent figurera dans la prochaine édition du Maitron, le dictionnaire du mouvement syndical et ouvrier.

Michel Malot a remis cette fiche officiellement au directeur du Maitron, Claude Pennetier.

Comme Jean Garraud avant lui, Alain Longuent aura bientôt sa fiche dans le Maitron, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social.

Cette fiche biographique a été rédigée par Michel Malot, qui fut son compagnon de route syndicale lorsque les deux hommes travaillaient chez SGD, et par Jacques de Fortescu, de l'Institut d'Histoire Sociale. Michel Malot a remis cette fiche à Claude Pennetier, directeur du Maitron, de passage au Tréport au tout début du mois de décembre.

Pour lui, il ne fait aucun doute qu'Alain Longuent a parfaitement sa place dans ce dictionnaire disponible en version papier et aussi en ligne sur abonnement. *«Le Maitron, du nom de Jean Maitron, son fondateur, est consacré aux militants connus autant qu'aux obscurs et aux sans-grade. Il donne une vision du mouvement social. On y trouve les militants de tous les syndicats. La fiche figurera sur le site internet avant d'être ajoutée à la prochaine édition. Le Maitron est une source d'information riche, prisée autant des chercheurs que des romanciers»,* indique

M. Pennetier, lui-même chercheur au CNRS.

La remise officielle de cette fiche a été approuvée par Laurent Jacques, Maire, qui se félicite de cet hommage rendu à son prédécesseur, et par Jacky Maussion, président de l'IHS CGT de Seine-Maritime qui a noté que cette fiche *«résume à la fois l'homme et le militant, ce jeune élevé dans un milieu populaire qui a pu accéder à de hautes responsabilités, notamment en s'appuyant sur les structures syndicales»*.

Alexandre Papin de retour au musée

L'assemblée générale des Enfants du Vieux Tréport a permis de confirmer la bonne santé de cette association dont les bénévoles assurent inlassablement depuis 35 ans la promotion du patrimoine historique de la ville.

1421 visiteurs à titre payant ont été accueillis lors des ouvertures le week-end de Pâques à septembre et plusieurs centaines sont venus gratuitement, à l'image de 80 écoliers Tréportais ou encore de plusieurs centaines de personnes lors des journées du patrimoine.

Cette réunion a été l'occasion pour Laurent Jacques, Maire, de remettre officiellement au musée le portrait d'Alexandre Papin, qui fut Maire durant quatre décennies au XIX^e siècle. Ce portrait se trouvait précédemment en mairie, *«mais il a plus sa place au musée, dans le lieu qui abritait la mairie par le passé»,* a expliqué M. Jacques.

